

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

ABACUS TECH FOR GOOD

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ABACUS TECH FOR GOOD

FR0011101088 – Part R

OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

PHILIPPE HOTTINGUER GESTION

www.phhgestion.com ou 01 78 91 79 00 pour de plus amples informations

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

L'AMF est chargée du contrôle de PHILIPPE HOTTINGUER GESTION en ce qui concerne ce document d'information clés. PHILIPPE HOTTINGUER GESTION est une Société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/03/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

Durée de vie : 99 ans

OBJECTIF

Abacus Tech For Good est un fonds d'actions des pays de l'Union Européenne, il vise à réaliser une performance nette supérieure à l'Eurostoxx Net Return (SXXT INDEX) sur la durée de placement recommandée de 5 ans, au travers d'un portefeuille diversifié composé d'actions d'entreprises, de toutes tailles de capitalisation dont le modèle économique, les produits ou les services répondent significativement à l'objectif de contribution au développement durable du fonds selon l'analyse de la société de gestion. L'objectif du fonds au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088, est de promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales au sens de la Taxonomie européenne. Le fonds a pour objectif d'investir sur le secteur des technologies, dans des sociétés innovantes présentes sur l'informatique et le Big Data, l'internet, l'e-commerce, l'industrie4.0, la robotisation, la biotech, la fintech etc..

Il est classé Actions des pays de l'Union Européenne

La stratégie d'investissement repose sur un processus d'investissement discrétionnaire appelé "Abacus" qui cherche à offrir la meilleure performance ajustée du risque, et par conséquent une bonne maîtrise de la volatilité et des "drawdowns" (pertes maximales). Ce processus s'effectue en quatre étapes :

La première étape consiste à filtrer l'univers d'investissement grâce à des critères quantitatifs de performance et de risque. La deuxième étape est composée de l'analyse fondamentale des valeurs en adéquation avec une analyse macro-économique, intégrant des critères quantitatifs, qualitatifs et financiers. La troisième étape comprend l'analyse extra-financière des valeurs, intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). La dernière étape consiste à construire et suivre le portefeuille selon des critères de valorisation, risque et liquidité.

La prise en compte de critères extra-financiers s'opère de manière à contraindre la gestion au même titre que l'analyse financière. Les objectifs principaux se concentrent sur le taux de couverture qui doit être supérieur à 90%, et la notation ESG du fonds qui doit être significativement supérieure à celle de l'indice de référence. L'analyse est basée sur une stratégie d'investissement socialement responsable (« ISR ») et met en oeuvre plusieurs approches :

- Analyse des risques et des incidences ESG,
- Analyse de l'intensité et de l'empreinte carbone
- « Best-in-Universe »,
- Exclusions normatives : les entreprises impliquées dans les armes controversées et les entreprises trouvées en violation des 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE,
- Exclusions sectorielles : les entreprises impliquées dans les énergies fossiles et l'industrie du Tabac.

Pour atteindre cet objectif, le FCP pourra s'exposer :

- Jusqu'à 100% de son actif net dans des actions cotées ayant leur siège social dans les pays de l'Union européenne ou dans les pays de l'Espace économique européen ayant conclu une convention fiscale avec la France.
 - Jusqu'à 25% de son actif net en produits de taux, obligations, titres de créance et instruments de marché monétaire libellés en euros. Le FCP investira en titres émis aussi bien par des émetteurs privés que des émetteurs publics. Au total, le degré d'exposition au risque de taux est compris entre 0% et 25% de l'actif net.
 - Jusqu'à 10% de son actif net dans des OPCVM agréés conformément à la Directive 2009/65/CE ou des FIA de droit français ou de droit étranger.
 - Jusqu'à 10% de son actif net dans des titres de pays n'appartenant pas à l'Europe continentale
- L'OPCVM s'autorise à détenir accessoirement des liquidités et le reliquat de trésorerie peut être investi en OPCVM Monétaire jusqu'à 10% de son actif. Jusqu'à 25% au risque de change sur des devises hors euro.
- Le cumul des expositions ne peut dépasser 100% de l'actif (dérivés compris).

Etant éligible au Plan d'Epargne en Actions « P.E.A », le FCP investira au moins 75% de ses actifs dans des titres ayant leur siège social dans des pays de l'Union européenne ou dans des pays de l'Espace économique européen et ayant conclu une convention fiscale avec la France.

Gestion du fonds : Dans le cadre de la gestion socialement responsable, le FCP suit une démarche d'engagement actionnariale favorisant tout dialogue constructif avec les entreprises, l'amélioration du processus d'investissement et le meilleur suivi de performance ESG.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Tous souscripteurs

Ce fonds s'adresse à des souscripteurs qui recherchent un placement fortement exposé en actions des pays de la Zone Euro avec une thématique d'investissement sur le secteur des technologies avec une thématique d'investissement sur le secteur des technologies et éligible au PEA tout en acceptant un risque de fluctuation de la valeur liquidative sur la durée de placement recommandée

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Cet OPCVM ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires et possessions) ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres sont centralisés chaque jour de bourse avant 12 heures et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J).

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse, à l'exception des jours fériés France France, même si la ou les bourses de références sont ouvertes, et des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT EN RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

 L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 5 ans. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est « une classe de risque moyenne ». Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « possible » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

Risques non couverts dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut être exposée aux instruments à taux et l'OPCVM est alors exposé au risque de crédit sur les émetteurs souverains, publics ou privés. En cas de dégradation de la qualité de ces émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	1 700 EUR -82,99%	1 880 EUR -28,41%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	6 610 EUR -33,90%	6 130 EUR -9,32%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 960 EUR -0,41%	10 700 EUR 1,35%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	15 300 EUR 53,04%	15 890 EUR 9,71%

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre février 2016 et février 2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2013 et janvier 2018.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

QUE SE PASSE-T-IL SI PHILIPPE HOTTINGUER GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LE VERSEMENTS ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Ainsi, en cas de défaillance de la Société de Gestion ou du Fonds lui-même, vous êtes susceptible de perdre la totalité de votre investissement. Le remboursement de votre investissement, la performance et le rendement ne sont en aucun cas garantis. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou un régime de garantie.

Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément par le Dépositaire. "

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPCVM ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	637 EUR	2 289 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,4%	4,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,5% avant déduction des coûts et de 1,4% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	200 EUR
Coûts de sortie	1,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	100 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,5% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	248 EUR
Coûts de transaction	0,9% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	88 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	1 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACILITÉ ANTICIPÉE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

PHILIPPE HOTTINGUER GESTION informe sa clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de PHILIPPE HOTTINGUER GESTION au 58 rue Pie-re Char-on - 75008 - PARIS. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.phhgestion.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

NOM DU DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société www.phhgestion.com. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

PHILIPPE HOTTINGUER GESTION - 58 rue Pie-re Char-on - 75008 - PARIS

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse www.phhgestion.com.

La responsabilité de PHILIPPE HOTTINGUER GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.